

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance : le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

La Passion dominante, 385.—A nos amis, 385.—Lettre Pastorale sur la question des écoles de Manitoba, 386.—Chronique de la " *Semaine Religieuse* ", 388.—Le Frère Didace, Récollet, 390.—Mort d'un Chartreux, 393.—Le Canada et les Etats-Unis, 393.—A propos de duel, 394.—Petite chronique, 395.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19	avril	—Patronage de S. Joseph.
Lundi, 20	"	—Férie.
Mardi, 21	"	—S. Anselme.
Mercredi, 22	"	—SS. Soter et Caius.
Jeudi, 23	"	—S. George.
Vendredi, 24	"	—S. Fidèle.
Samedi, 25	"	—S. Marc.

Elixir Resineux Pectoral



—:—
 Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de **médecins distingués** attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

MARQUE DE COMMERCE.

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
 Professeur de chimie
 à l'Université Laval.

—:—
 En vente partout — 25 centins la bouteille.

—:—
L. ROBITAILLE, Propriétaire
 Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LA PASSION DOMINANTE

Parmi les fleurs, il y en a toujours une qui a nos préférences, que l'on cultive avec plus de soin, et que l'on voudrait voir partout. Parmi les couleurs, il y'en a toujours une dont notre toilette trahit le goût. En musique, en littérature, et en toutes choses, nous avons des préférences. Il en est de même malheureusement de nos défauts. Il y en a toujours un qui est choyé, protégé contre toute attaque, et auquel on est prêt à tout sacrifier. Personne ne nie cela.

Veulez-vous connaître ce défaut qui paraît plus mignon qu'il n'est ? Analysez vos pensées, vos affections, vos démarches, vos lectures préférées, et vous verrez qu'elles sont provoquées par votre passion dominante. Vous protestez contre le bien qu'on dit d'une personne, donc vous êtes jaloux. Un verre cassé, une contrariété, un mot mal compris vous font sortir des goads, donc la colère est votre passion dominante.

Il est important de bien la distinguer, car elle varie avec les individus, et on peut dire qu'elle est un chef de brigands. Pour remporter la victoire sur ses passions, il faut commencer par attaquer et terrasser le chef qui les conduit, la passion dominante. Après cela, vous avez facilement raison des autres. Si au contraire vous lui laissez carte blanche, vous vous abusez, et vous ne vous amenderez jamais. Avant tout, que chacun brise l'idole qu'il porte en lui.

A NOS AMIS

Bon nombre d'amis nous ont écrit, les uns pour nous offrir leur concours, et les autres, leurs sympathies, au sujet des tracasseries qu'on nous suscite. Nous acceptons avec reconnaissance l'offre des premiers ; nous remercions sincèrement les derniers ; et à tous nous demandons de ne pas oublier dans leurs prières la cause importante que les circonstances nous appellent à défendre et à faire triompher, nous avons lieu de le croire.

Lettre pastorale sur la question des écoles de Manitoba

Cette lettre, comme l'on sait, est signée par les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, et a été lue dans toutes les églises dimanche dernier. En voici les principaux passages.

**L'EGLISE A LE POUVOIR DE DIRIGER L'EDUCATION MORALE
DES ENFANTS.**

S'il est vrai de dire que l'enfant dépend *naturellement* de l'autorité paternelle, *surnaturellement* il dépend de l'autorité de l'Eglise qui est la société surnaturelle pour laquelle Dieu l'a créé, et dans laquelle il est tenu d'entrer, parceque seule, dans l'ordre actuel de la Providence, elle est capable de lui faire atteindre sa fin dernière. Le baptême qu'il reçoit de l'Eglise, à la demande de ses parents, le fait entrer dans cette auguste société, dont il doit observer toutes les lois concernant le salut.

**L'EGLISE A LE DEVOIR DE DIRIGER L'EDUCATION MORALE DES
ENFANTS**

Dans le plan de son divin Fondateur, l'Eglise par ses ministres a donc non seulement le pouvoir, mais le devoir de diriger l'éducation morale des enfants. Ce devoir résulte de la mission elle-même confiée par le Sauveur à ses apôtres et à leurs successeurs dans l'Eglise : " Enseignez toutes les nations,.....leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé." (Matth. XXVIII. 20.)

L'EGLISE CATHOLIQUE SEULE A LA MISSION DE DIRIGER L'ENSEIGNEMENT MORAL.

Ainsi l'Eglise catholique a la mission de donner l'enseignement moral et religieux aux nations comme aux individus de tous les âges, et cela à l'exclusion de tout autre pouvoir. Seule donc elle a la mission de diriger l'enseignement moral, non seulement dans les écoles supérieures, mais aus-i, et peut-être plus encore, dans les écoles où l'éducation morale est étroitement liée, inséparablement unie à l'instruction, comme c'est le cas dans les écoles primaires.

**SANS CE CONTROLE SUR LES ECOLES L'EGLISE NE PEUT REMPLIR
SA MISSION.**

En effet, l'enfant a besoin de connaître au plus tôt ses devoirs envers Dieu, d'être prémuni contre les passions mauvaises, et cela dans un temps où son âme est plus prompte à recevoir une

empreinte qu'elle conservera toujours et l'aidera à passer à travers les dangers que le monde et le démon sèmeront sur sa route : " Le jeune homme suit sa première voie, dans sa vieillesse même il ne la quittera pas." (Prov. XXII. 6.).

L'ÉGLISE NE PEUT RENONCER A CETTE MISSION

D'où il ressort que l'Église étant seule chargée de Dieu pour donner l'enseignement moral aux hommes, ne peut, à aucune époque de leur vie, renoncer à sa mission ; elle n'est pas libre de renoncer à son action et à son contrôle dans les écoles ; elle ne peut approuver pour aucune considération, sous aucune forme de gouvernement, des écoles où l'enfance ne reçoit pas d'enseignement moral.

CE QUE L'ÉGLISE PENSE DES ÉCOLES NEUTRES

C'est pourquoi elle a toujours réprouvé et réprouvé toujours les écoles vulgairement appelées " écoles neutres ", parce que ce système, de sa nature, est un grave danger pour l'éducation morale et religieuse de l'enfance, bien que *accidentellement* il n'ait pas toujours ce funeste résultat.

FRUITS DU SYSTÈME DES ÉCOLES NEUTRES

Ce malheureux système, qui rencontre l'approbation en certains lieux, a causé la perte de bien des âmes et amoncelé bien des ruines morales, là où il a été mis en pratique. Nous avons sur cela le témoignage compétent et irrécusable de l'épiscopat des États-Unis, réuni en concile plénier à Baltimore.

DIRECTION A SUIVRE

Comme citoyens nous pouvons faire des concessions ; mais comme catholiques nous ne pouvons transiger. C'est aussi le devoir de tous les catholiques, à quelque parti, à quelque position sociale qu'ils appartiennent, de s'affirmer les enfants soumis et dévoués de l'Église. Il ne serait pas digne de ce nom celui qui sacrifierait ces droits pour quelque considération d'un ordre inférieur. Ce serait une trahison de laisser persécuter l'Église et lui ravir ses enfants. C'est donc un devoir pour tous de prier, de travailler, chacun dans sa sphère d'action, pour que justice parfaite soit rendue, et cela sans troubler la paix qui est si nécessaire à la prospérité de notre pays.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Nous avons annoncé la mort du chef du Centre allemand. Quelques détails aujourd'hui sur cette vie admirable et pleine d'enseignements.

Comment est mort le Dr Windthorst ? En brave comme il a vécu. Sa mort a été sa dernière victoire. Se sentant pris de maladie grave, il a demandé et reçu les derniers sacrements, puis il est mort, son chapelet à la main, et le crucifix sur les lèvres. Il a conduit cette dernière lutte de la vie chrétienne avec autant de sang-froid et de sûreté qu'il défendait le drapeau catholique attaqué par le prince de Bismark. Le nom de M. de Windthorst ira grandissant dans l'histoire, celui de M. de Bismark ne fera que décliner. Tous deux ont édifié un empire ; mais l'empire moral du premier sera plus durable que l'empire matériel du second. L'un a combattu pour la justice et la cause de la religion, l'autre a mérité d'être rangé parmi les grands persécuteurs de l'Eglise. Ces deux colosses ont lutté corps à corps pendant vingt ans, avec la confiance absolue des deux armées qui combattaient sous leurs ordres. Ni l'un ni l'autre ne connaissait de résistance dans son camp, et c'est ce qui a permis à M. de Windthorst de terrasser le Goliath qui le défait si dédaigneusement au commencement de la lutte. Ses victoires sont dues pour beaucoup à son habileté, mais elles ne sont pas moins dues à l'esprit de discipline des catholiques allemands. Il ne sert de rien à un chef d'être un tacticien consommé, si ses partisans refusent de le suivre et lui suscitent même plus d'entraves que l'ennemi. Ce qui fait la force d'un parti, c'est la persévérance ; et la persévérance est faite de discipline. Deux causes principales font perdre les batailles : l'indiscipline et l'impatience.

M. de Windthorst, né le 17 janvier 1812, au hameau de Kaldenhof, de modestes cultivateurs, fit ses études au collège de St Charles d'Osnabruck, et entra dans la vie publique en 1849. Un des plus beaux titres de gloire de cet homme, est peut-être celui-ci : *il vécut et mourut pauvre*, après avoir été ministre plusieurs fois, et gérant des intérêts privés de la famille royale de Hanovre. Quand, dans le siècle où nous vivons, on peut dire cela d'un homme auquel les occasions de s'enrichir n'ont pas fait défaut, on doit s'incliner et saluer profondément. Pour être complet, ajoutons quelques détails sur la personne même de ce héros. Il était en tout l'antipode de Bismark : autant ce dernier est énorme, autant le premier était petit et mince ; de taille fort au-dessous de la moyenne, trapu, avec des yeux très vifs, pleins de bonhomie

et d'esprit, auquel se mêlait un peu de malice, une chevelure blanche et peu épaisse, les joues garnies d'une barbe blanche, taillée en côtelotte ; enserré dans une redingote coupée "à la grand'-papa" ; tel était, au physique, l'homme qui a fait reculer Bismark jusqu'à Canossa, et qui doit être le modèle de tous les hommes politiques qui font passer la religion avant les misérables calculs humains.

La persécution se relâche un peu, depuis l'avènement du nouveau ministère italien. *L'exequatur* a été accordé à un certain nombre d'évêques, et tous les projets maçonniques en perspective sont pour le moment remis dans les cartons par le nouveau programme : " Ni persécutions, ni concessions."

Contentons-nous de dire aujourd'hui, pour la France, que le mouvement de gravitation autour du programme du Primat d'Alger s'accroît et s'accélère chaque jour.

Le premier ministre autrichien, le comte Taaffe, a été battu aux élections générales qui viennent de se clore. Le gouvernement de ce pays est encore plus difficile que celui du Canada, car ce ne sont pas seulement comme ici trois ou quatre nationalités, mais vingt qui demandent pour elles la reconnaissance de leurs droits historiques. Le résultat le plus consolant des dernières élections est un sensible accroissement de force du parti catholique. Si le ministère est forcé de déguerpir, ce ne sont pas les catholiques qui auront des larmes à verser.

Le duel entre les Parnellistes et les nationalistes se continue comme de plus belle. La cause de Parnell perd du terrain tous les jours et la dernière élection démontre qu'il est en frais de perdre jusqu'à sa queue.

La persécution religieuse qui sévit toujours en Pologne, va faire de ce malheureux pays un désert vide au moins de Polonais. L'émigration prend des proportions effrayantes : tel port de l'Allemagne qui en voyait partir 900, l'an dernier, a compté, cette année, 30,000 émigrants polonais.

Un mot du nouveau conférencier de Notre-Dame de Paris, en terminant. Mgr d'Autst a subi assez heureusement l'épreuve, et les auditeurs de cette chaire dans laquelle sont montés tant de grands orateurs, sont restés fidèles. On sait que les conférences de Notre-Dame ont été instituées en 1835, par Mgr de Quélen. Le premier prédicateur en fut le P. Lacordaire, suivi des Pères Ravignan et Félix, de l'ex-père Hyacinthe et du P. Montsabré.

Ce dernier est de pure race plébéienne ; sa physionomie est franche, ouverte, joviale, et son langage clair et imagé. Toujours au courant des événements politiques et littéraires, il trouvait moyen, au cours de ses conférences, de dire son mot avec une grande franchise, sur les faits qui préoccupaient l'opinion. Son successeur, Mgr d'Hulst, est l'antithèse du P. Montsabré, c'est l'orateur au langage toujours académique, froid et sans grande inspiration. Pendant qu'il prêchait le carême de 1891 à Notre-Dame, l'ex-Père Hyacinthe prêchait aussi son carême dans sa petite chapelle de la rue d'Arras. Peu de monde à son *prêche* et encore moins de recueillement.

Le Frère Didace, Récollet

Justus ut palma florebit.

Le juste fleurira comme le palmier.

(Suite et fin.)

Marthe Fréchet et Pierre L'Oiseau, affligés tous deux de maladies incurables, furent parfaitement guéris après une neuvaine faite par chacun d'eux en l'honneur du Frère Didace.

Jean Fafart de la Framboise, souffrant de grandes douleurs de poitrine depuis cinq ans et regardé par les médecins comme incurable, eut recours au Frère Didace, lui promit de lui adresser une prière tous les jours de sa vie, de faire tirer son portrait et d'offrir sa famille à la Ste Vierge. Il fut aussitôt soulagé et, peu de temps après, parfaitement guéri.

Antoine Bruslé dit Rancourt, de Bécancourt, souffrait d'une douleur vive à un genou, ne pouvant recevoir aucun soulagement des médecins et obligé de se servir de béquilles, eut recours au Frère Didace. Il mit un morceau de sa robe sur son genou et se sentit aussitôt très soulagé et, au bout de 10 ou 12 jours, il se trouva entièrement guéri.

Toutes les guérisons miraculeuses ci-dessus ont été juridiquement attestées par devant le Grand-Vicaire Glandelot.

EN 1717

En 1717, un novice Récollet, du nom de Frère Louis, était retenu à l'infirmerie par un mal au genou qui l'obligeait à garder le lit. On se préparait à ouvrir la plaie lorsque le Frère Hyacinthe, infirmier, lui conseilla de s'adresser au Frère Didace et lui appliqua sur le mal, vers sept heures du soir, un morceau de la robe qui lui avait servi. Comme il arrive souvent avant les guérisons miraculeuses, les douleurs augmentèrent jusque vers minuit. Alors le malade redoubla ses prières, puis s'endormit et reposa

jusqu'à 5 heures du matin. A cette heure, il se trouva parfaitement guéri, sans qu'il lui restât aucune douleur ou enflure, ni aucune apparence du mal qu'il avait au genou. Il en fut si étonné que, ne pouvant se persuader qu'il fut guéri, si promptement, il en voulut faire diverses épreuves, marchant par le dortoir et allant dans les chambres de tous les religieux. Il se rendit ensuite au chœur où il se tint à genoux pendant une demi-heure avec autant de liberté que s'il n'avait jamais eu de mal.

Les actes des enquêtes constatent de plus, pour cette année 1717, quatre autres cas de maux aux genoux qui furent guéris par l'intercession du Frère Didace.

Le 19 du mois de juillet 1717, M. Glandelet constata la guérison miraculeuse suivante :

Charles Antoine de Tonnancourt, fils de René Godefroy de Tonnancourt, alors Lieutenant-Général des Trois-Rivières, étant encore tout petit, fut affligé d'une excroissance de chair dans la gorge, des deux côtés, de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette excroissance lui ôtait l'usage de la parole jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans qu'il avait, le faisait bien souffrir et menaçait de l'étouffer. Le chirurgien voulait la lui enlever, mais sa mère ne put y consentir. Suivant l'avis de quelques personnes de piété, elle invoqua le Frère Didace et appliqua sur l'endroit de la gorge le plus souffrant un morceau de sa robe. Elle conduisit de plus son enfant au tombeau du Frère Didace pendant neuf jours et l'enfant fut parfaitement guéri.

M. BASSET

Monsieur Jean Basset, curé de la Pointe-aux-Trembles de Neuville, qui a fondé le couvent des Sœurs de la Congrégation dans cette paroisse, écrivit le 1er novembre 1704 au Père Joseph Denis une lettre dans laquelle, après avoir fait connaître qu'il conservait une vénération toute particulière pour le Frère Didace, il rend compte de la guérison d'une grave maladie d'un de ses paroissiens, du nom de Julien Constantineau, obtenu par l'intercession de ce bon religieux. Cette guérison se fit d'une manière presque instantanée, pendant la nuit, après avoir mis sur lui le soir un morceau de la robe du Frère Didace.

M. FRS CHÈRE

Le manuscrit, d'où est extrait tout ce qui précède, renferme aussi la copie d'une lettre de M. François Chère, (1) prêtre de Saint

(1) M. François Chère, né le 7 mai 1683 dans le district de Clermont, arrive au Canada le 6 oct. 1712; "Homme simple, dit Tanguay; mais à grands talents, directeur de la Sainte Famille, grand confesseur et grand prédicateur." Il mourut à Montréal le 24 mai 1744 à l'âge de 67 ans.

Sulpice, au Père Joseph Denis, du 31 oct. 1720. Dans cette lettre M. Chère rend compte en détail d'une longue et cruelle maladie qui le tint en danger de mort pendant près de deux mois. Lorsque tout était désespéré et qu'on n'attendait plus que l'agonie, il pensa au Frère Didace et fit le vœu (1) d'aller visiter son tombeau, et il obtint sa guérison.

M. Chère fit ce vœu à la suggestion de M. Belmont, alors supérieur de Saint-Sulpice à Montréal et un des prêtres les plus distingués de cette Maison. Dans une lettre qu'il écrivit dans le temps, il rend ce beau témoignage à la mémoire du Frère Didace: "J'aurais bien voulu que quelqu'un m'eût donné occasion de publier la gloire et le pouvoir qu'il a auprès de Dieu. J'ai eu l'honneur de le voir, et on en parle comme d'un vrai saint; M. Auger, son élève, en a dit des choses merveilleuses."

Outre les miracles ci-dessus il y eut, en plusieurs endroits du pays, d'autres guérisons miraculeuses et des grâces particulières obtenues par son intercession; mais on ne put faire les enquêtes juridiques nécessaires pour les constater, à raison de l'éloignement et des difficultés des communications, si grandes alors.

On ne voit pas que depuis 1720 il y ait eu des guérisons miraculeuses opérées. Peu à peu le souvenir du bon Frère Didace est tombé dans l'oubli et on a cessé de l'invoquer. Combien y en a-t-il aujourd'hui qui pensent à s'adresser à lui pour obtenir quelque grâce par son intercession.....? C'est ainsi que, par la volonté de Dieu, il en est arrivé pour la plupart des saints de l'Eglise qui ont été d'abord glorifiés après leur mort par des miracles propres à faire connaître leur sainteté et leur pouvoir auprès de Dieu, mais auxquels on a cessé ensuite, ou à peu près, d'adresser des prières.

Qui sait si, la confiance en ce grand serviteur de Dieu renaissant aujourd'hui, de nouvelles faveurs extraordinaires ne seraient pas obtenues par son intercession? Alors on pourrait espérer de voir un jour son nom inscrit au catalogue des Saints que l'Eglise honore d'un culte public.

Quelle gloire alors pour nous, Canadiens-Français!

L'abbé CHS TRUELLE, Ptre.

(1) Détail intéressant donné par M. Chère: "Monseigneur, (de Saint-Vallier), dit-il, qui monta ici (à Montréal) sur les glaces dans le carême, voulut bien me donner une place dans son canot pour aller accomplir mon vœu, je dis quatre messes sur le tombeau du bon Frère."

MORT D'UN CHARTREUX

Le frère Anselme, portier de nuit à la Grande-Chartreuse de Grenoble, vient de mourir dans ce monastère.

Sous cet humble nom et cette humble fonction, se cachait un homme qui avait joué un rôle assez brillant dans la haute société parisienne : M. de Brécourt.

M. de Brécourt s'était marié trois fois. A la mort de sa première femme, il épousa sa belle-sœur, et, à la mort de celle-ci, il se remaria avec sa belle-mère, dont il eut une fille.

Un jour, en revenant de la chasse, il déchargea son fusil dans un fourré, derrière lequel se trouvait sa fille, qui tomba raide morte.

Au désespoir, M. de Brécourt entra comme simple frère à la Grande-Chartreuse. Il y a vécu et il y est mort en simple frère, dans la plus pénible et la plus vulgaire des fonctions.

Le Canada et les Etats-Unis

Le Canada, et la Province de Québec en particulier, ont rarement été autant dépréciés qu'à l'heure actuelle. Le sol, dit-on, devient de plus en plus ingrat ; l'agriculture ne promet guère que la misère à ceux qui s'y livrent ; la classe agricole en général est réduite à la besace et n'a d'autre alternative, pour se procurer le pain quotidien, que de se diriger vers la terre promise des Etats Unis où coulent des ruisseaux de lait et de miel, où la fortune sourit à tout le monde.

Cette manière de parler, nous regrettons de le dire, est souverainement anti-patriotique, et criminelle même, parcequ'elle est mensongère en matière grave.

Aux Etats-Unis comme au Canada, la situation de la classe agricole laisse à désirer. Voilà l'exacte vérité que les chiffres suivants mettent en pleine lumière.

Ainsi, dans le Vermont, 1800 fermes ont été abandonnées par leurs propriétaires dans le cours de l'année 1890 ; dans le Maine, 1600 cultivateurs ont quitté leurs terres pour aller chercher fortune dans l'Ouest ; dans le Massa-hussetts, 1400 exploitations agricoles ont été vendues parce que les propriétaires n'y trouvaient plus leur compte ; dans le Kansas, 2,650 hypothèques sur fermes ont été consenties ; dans le Dakota, la famine sévit presque, depuis trois ans. Si le fait n'était public, nous pourrions citer le témoignage de certains fermiers canadiens de cette région, qui échangeraient volontiers leur position avec beaucoup de nos cul-

tivateurs. La pauvreté dans nos grandes villes et nos campagnes, disait dernièrement le *Sun* de Détroit, devient plus terrible et plus générale d'année en année.

Quant à la classe ouvrière, il y a dans la ville de New-York, disait le même journal, plus de 150,000 personnes qui gagnent moins de 60 cents par jour de 11 à 16 heures de travail. Dans la même ville, l'année dernière, plus de 23,000 familles ont été jetées dans la rue, faute de pouvoir payer leur loyer.

Prenons un moyen quelconque de faire connaître ces faits à nos cultivateurs.

A PROPOS DE DUEL

Un Français de Baltimore a cédé à la démangeaison d'envoyer un cartel à un capitaine américain. La réponse spirituelle de ce dernier mérite d'être reproduite.

" Monsieur, j'ai deux objections à cette affaire de duel. La première, que je pourrais vous faire mal, la seconde, que vous pourriez m'en faire.

" Je ne vois pas quel avantage je trouverais à vous planter une balle dans une partie quelconque du corps. Vous ne me seriez pas profitable après votre mort comme nourriture, je ne pourrais pas vous faire cuire comme un lapin ou une dinde, et, de plus, je ne suis pas un cannibale pour me nourrir de chair humaine.

" Cela me semblerait d'autant plus étrange de tirer sur un homme qui se tient immobile pour servir de cible, que je n'ai jamais été habitué à tirer que sur des bêtes volant, courant ou sautant. Si vous étiez sur un arbre comme un écureuil, cherchant à vous cacher dans les branches ; ou assis dans un grand chêne, où après m'être donné bien du mal à vous chercher, je finirais par entrevoir votre arrière-train parmi les feuilles, alors j'aurais quelque plaisir à vous abattre ; mais dans le jeu que vous me proposez, ni l'adresse ni le jugement ne sont nécessaires pour vous découvrir et vous occire.

" En ce qui me regarde personnellement, j'avoue que je n'aime pas m'exposer au danger. J'ai peur que vous ne me mettiez une balle dans le corps. Cela étant, je juge prudent de me tenir à distance. Si vous désirez essayer votre pistolet, choisissez un objet quelconque, un arbre, ou une porte de grange à peu près de ma taille, et tirez dessus. Si vous tirez juste, faites-le-moi savoir et je reconnaitrai alors que, si j'avais été au même endroit, vous auriez pu me frapper aussi. "

 Un élève en droit modèle

Au mois de septembre dernier, un jeune provincial vient s'installer à Paris pour y faire son droit. Au jour de l'an, le père du futur Cujas fait le voyage de la capitale, pour voir comment se comporte son héritier.

Tous deux visitent Paris, lorsqu'ils s'arrêtent devant un monument.

— "Quel est cet édifice ? demande le père.

— "Ma foi ! je n'en sais rien, répond le jeune étudiant, je ne viens jamais de ce côté... mais demandons."

On interpelle un passant : — "Ça, messieurs, c'est l'école de droit !" — Tableau.

 PETITE CHRONIQUE

Pendant les 13 années de son pontificat, Léon XIII a érigé : 1 patriarcat, 22 archevêchés, 65 évêchés, 43 vicariats, une délégation apostolique, 16 préfectures ; et sur les 62 cardinaux que compte actuellement le Sacré Collège, il en a créé 47.

M. le chanoine Luc Rouleau a été nommé desservant de Rimouski ; M. l'abbé H. Lavoie, secrétaire et procureur de l'évêché, et M. l'abbé N. Therriault desservant de N.-D. du Sacré-Cœur.

La voie la plus courte, la plus économique et la plus rapide pour les pèlerins qui veulent aller au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, est celle du chemin de fer "Québec, Montmorency et Charlevoix." Cinq trains marcheront chaque jour pendant la prochaine saison, et permettront ainsi de partir pour Ste Anne ou d'en revenir, presque à chaque heure du jour. Cet arrangement fera admirablement l'affaire de ceux qui ont l'intention d'aller passer la belle saison dans les paroisses situées sur le parcours du chemin de fer.

Les Quarante Heures auront lieu au Château-Richer, le 20 ; au Couvent de Ste Marie de la Beauce, le 22 ; à S. Ambroise (chapelle des sauvages), le 24.

Les abonnés qui doivent changer de domicile au premier de mai, sont priés de nous donner leur nouvelle adresse.

Le R. P. Carbray, natif de Québec, a été ordonné prêtre, le 4 du mois courant, par le cardinal Gibbons.

M. l'abbé John Quinan, ancien curé, est décédé à Main-à-Dieu, le 26 mars, à l'âge de 80 ans et quatre mois. Il appartenait à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, depuis le 15 février 1835.

On ne connaît aucune relique du corps de saint Joseph. A Rome, dans l'église de Saint-Pierre, on montre un morceau de sa ceinture et de son manteau; à l'église Sainte-Anastasio, sa chlamyde; au Mans, dans l'église de la Couture, un fragment de son vêtement. A l'église de Joinville, diocèse de Langres, on conserve une ceinture que l'on dit être de saint Joseph, qui fut rapportée de Palestine par le sire de Joinville, l'historien de saint Louis. Elle consiste en un tissu plat, de fil ou d'écorce, assez gros et de couleur grisâtre. La longueur est de 1 mètre, et varie en largeur de 30 à 45 millimètres. Aux extrémités est attaché un fermoir en os ou en nacre jauni par le temps. Cette relique est enfermée dans un étui ou fourreau en drap d'argent doublé de soie et garni d'une dentelle d'argent.

D'après divers journaux allemands, le bruit court à Trèves que la sainte Tunique serait prochainement exposée à la vénération des fidèles. On sait que l'Exposition de cette sainte relique ne se fait que dans les plus grandes circonstances; la dernière *montrance* a eu lieu en 1844; elle avait attiré plus de 200,000 pèlerins, venus de tous les points de l'Europe.

Le R. P. Pandosi, O. M. I., décédé récemment à la mission de Okanagon, était natif de Marseille, et fils de l'amiral Pandosi. Il avait renoncé à tous les avantages de la fortune pour se consacrer aux missions des Indiens.

Nos échanges d'Europe s'accordent à dire que le dernier ouvrage de M. Drumond, "le testament d'un antisémite," contient des pages malheureuses.

M. l'abbé A. H. Gosselin est parti pour l'Europe samedi dernier. Pendant son absence qui durera plusieurs mois, il sera remplacé par M. l'abbé Gauvin, ancien curé.

M. l'abbé A. Rouleau, vicaire à Charlesbourg, a été nommé curé de S. Etienne, en remplacement de M. l'abbé Roy retiré pour raison de santé.

Prière de nous faire connaître immédiatement toute irrégularité dans le service de distribution.



CHEMIN DE FER

* * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * *

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commençant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laisent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.
Laisant *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laisent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.
Laisent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.
Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphoné, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec,
Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché
de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour

toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais
aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la
seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de
" Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute com-
mande, ver'ale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il
soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement.
Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

UN ORGUE-HARMONIUM — A BIEN BON MARCHÉ —

DESCRIPTION ET DEVIS, STYLÉ GOTIQUE, BUFFET EN NOYER NOIR, TUYAUX DE FAÇADE ORNÉS ET DORÉS, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR ÉGLISES OU CHÂPELLES etc. etc. etc.

CONTENU

Deux claviers, un pédalier, 23 registres, 2 pédales, souffleries aux pieds et à la main.

GRAND ORGUE.

Bourdon basse 16 pieds.	Musette 2 pieds.	Bourdon, haute, 16 pieds.
Diapason " 8 "	Voix céleste 8 "	Diapason " 8 "
Principal " 4 "	Voix humaine.	Principal " 4 "

SWEEL ON RECIT.

Seraphine 8 pieds	Clarion, 4 pieds.	Delicante 8 pieds.
Flute magique 2 "	Piccolo 2 "	Calla 16 "
Contre-basson 8 "	Æoline 8 "	Coupleur de pédale.
Coupleur d'octaves,	Diapason forte,	Coupleur de claviers.

PÉDALE DE 30 NOTES

Pédale Violoncelle,

Pédale Bourdons.

PÉDALES DE COMBINAISONS

Pédale du grand orgue,

Pédale du recit,

Lever souffleur.

M. ALF. HUTCHISON, accordeur d'orgues d'églises et de pianos de la ci-devant maison Bernard & Allaire, est maintenant attaché à notre nouvelle maison, ainsi pour ses services l'on voudra bien s'adresser directement à nous.

BERNARD. FILS & Cie.,

EDITEURS DE MUSIQUE, coin des Rues ST-JEAN et STE-URSULE,
(En face de Mr. McWilliam, confiseur) Haute-Ville.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS **CHARLAND & Cie.,** LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.